



Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

DECEMBRE
20
16



Bol d'air du JOUR DE L'AN

Le 1er janvier,
retrouvons-nous
pour une marche
sur le ban communal

Facile – 8 km

départ
place de l'Eglise
14 h 30

1 boisson chaude servie
sur le parcours



Burnhaupt Le Bas, une commune qui marche pour vous !

**Le Maire,
Les Adjointes et les Adjoints,
Le Conseil Municipal,
et le Personnel Communal vous souhaitent
DE TRES BELLES FETES
DE FIN D'ANNEE !
Alles besta im neia Johr !**

INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALE :

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date. Les dernières inscriptions peuvent s'effectuer en mairie le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h.

CONSIGNES HIVERNALES

Il est demandé aux riverains de toutes rues de déneiger les trottoirs devant leur propriété, de dégager l'accès aux boîtes aux lettres (merci pour le facteur et le porteur de journaux), de rentrer les véhicules dans les propriétés le soir pour permettre au chasse-neige de manœuvrer. Un effort citoyen est attendu, en particulier pour ne pas laisser les véhicules sur le domaine public !

TRAVAUX RUES DE LA MAIRIE, DES SOURCES, DES SEIGNEURS ET DES VOSGES

D'importants travaux de voirie avec enfouissement des réseaux aériens et création d'un réseau séparatif d'eau pluviale, vont prochainement démarrer. Ce chantier occasionnera toute l'année 2017 des perturbations importantes mais des déviations seront mises en place. Merci à tous d'éviter au maximum de circuler dans le secteur. Une grande prudence est également demandée aux piétons et cyclistes, notamment dans les déplacements quotidiens vers l'école.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

GAB : Grandir à Burnhaupt ! Crémation des sapins le dimanche 08/01/2017 à 17 h 30 sur le parking de la salle des fêtes. Les parents des élèves des écoles maternelle et élémentaire vous proposeront une petite restauration. Vous pourrez ramener vos sapins à la salle des fêtes à partir de dimanche matin ou profiter du ramassage qui sera organisé la veille. Votre sapin doit être déposé sur le trottoir devant chez vous le samedi 7 janvier avant 14 heures.

Vendredi 27/01/2017 à 20 h à 22 h Soirée Jeux de société – Maison des Associations

DON DU SANG vendredi 27 janvier de 16 h à 19 h 30 au Foyer Martin Studer à Burnhaupt-le-Haut.

ECRIN : L'association ECRIN invite tous les membres, amis et sympathisants à participer **au repas de la Sainte Agathe le dimanche 5 février 2017, à partir de 11 h 45**, à la Maison des Associations. Inscriptions au Tabac Wamster.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 4 février à 15 h 30 à la Maison des Associations.

SECURITE : Pétards, artifices...

Chaque année, la période des fêtes de fin d'année est marquée, en Alsace, par des accidents dramatiques liés à l'utilisation de pétards et artifices et à l'imprudence des utilisateurs. Cette année, en raison du contexte et de l'état d'urgence, des dispositions complémentaires ont été prises concernant l'achat, la vente et l'utilisation de certaines catégories d'artifices et de produits pyrotechniques, pour la période du 29 novembre au 15 janvier 2017.

Pendant toute la durée de l'état d'urgence, l'utilisation d'artifices de toute catégorie dans tout lieu où se tient un grand rassemblement de personnes, notamment les manifestations de type « marchés de Noël », est interdite.

La vente d'artifices de divertissement est interdite sur la voie publique.

Avant tout achat, il est recommandé de consulter les étiquettes situées sur les emballages des produits.

Prévention contre le risque d'intoxication au Monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas. Aérez au moins 10 minutes par jour. Faites vérifier et entretenir chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver. Utilisez dehors les appareils de cuisson (barbecues...) et groupes électrogènes.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PERMANENCE DU NOTAIRE

A partir de 2017 les horaires de permanence du notaire seront pour Burnhaupt le Bas le premier lundi de chaque mois en mairie de 17 h à 18 h.

Vous pouvez prendre rendez-vous à l'étude de Maître Hélène SIFFERT-KLUSKA au 03 89 75 55 03.

DISTRIBUTION DES BIOSEAUX

Une nouvelle opération de distribution est programmée le jeudi 19 janvier 2017 de 15 h à 19 h dans la salle jaune de la maison des associations. Munissez-vous de votre dernière facture d'ordures ménagères ou d'une autre facture.

COMMENT S'OPPOSER AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.bloctel.gouv.fr
Vous recevrez une confirmation sous 48h pour activer votre enregistrement.

PLANTATIONS D'ARBRES –DISTANCES

Règles générales : si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation (selon le code civil).

Hauteur de la plante adulte inférieure ou égale à 2 mètres : la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 0,5 mètre. Hauteur de la plante adulte supérieure à 2 mètres : la distance minimum à respecter en limite de propriété est de 2 mètres.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc d'arbre. La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

NOUVELLE ENTREPRISE DANS LA COMMUNE

Proposition de service : GEEK&EVENTS

Aide à la prise en main de votre ordinateur ou d'un logiciel type Word, Excel, Internet et également apprentissage des bases de l'algorithmie utile en développement informatique

Tarif 15 euros /h – paiement privilégié par Chèque Emploi Service

Entretien et maintenance de site internet – Tarif à définir en fonction de la tâche à accomplir.

Contact : 06 72 56 42 09 ou maxvav@estvideo.fr

AMPOULES ELECTRIQUES GRATUITES

Commandez vos ampoules Led gratuites grâce à la loi de transition énergétique. www.mesampoulesgratuites.fr
(soumis à plafond de revenus)

Votre Maire, Alain GRIENEISEN



Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas